

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département du Lot-et-Garonne



compas

Mai 2024

Déroulé de la

Le territoire	3
La fragilité numérique : éléments de contexte	5
Mesurer la fragilité numérique : l'indice de rupture face au numérique	9
Typologie des territoires	20
Les réponses existantes face aux fragilités numériques	29
Conclusion	36
Annexes	41



Le Lot-et-Garonne

Source : Limites administratives IGN, 2022



Le Lot-et-Garonne compte au dernier recensement 331 229 habitants contre 333 417 habitants au recensement 2015.

Le solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, a compensé en parti le solde naturel négatif, dû au vieillissement de la population, qui a entraîné une baisse de la population.

Ainsi, **les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 34% des habitants**. L'isolement résidentiel progresse et 28% des 60-74 ans vivent seuls contre 22% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, **le taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian) est de 18%**, il est de 27% à Agen, 23% à Marmande, 19% à Nérac et de 9% à Foulayronnes.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 19% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 19% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

Le Lot-et-Garonne

Source : Limites administratives IGN, 2022



Le Lot-et-Garonne compte **7 quartiers prioritaires** qui se situent dans 5 communes.

Ces sept quartiers prioritaires sont :

- Baylac-Gravette (Marmande),
- Coeur de ville (Tonneins),
- Bastide au bord du Lot (Sainte-Livrade-sur-Lot),
- Bastide des deux rives (Villeneuve-sur-Lot),
- Pin (Agen),
- Agen nord-est (Agen),
- Rodrigues - Barleté (Agen).

La fragilité numérique : éléments de contexte



Cadrage général sur la fracture numérique

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une désaffection des français pour cet équipement. Cependant, si 89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. 96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, 2022

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, 54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la COVID 19 qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. 71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

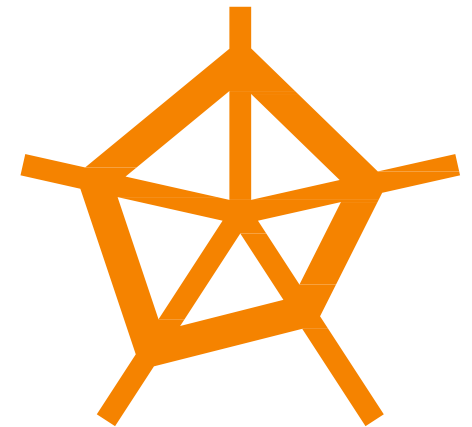
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. **C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.**

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

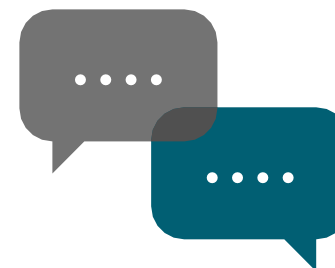
L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?	10
Baromètre de l'indice de fragilité numérique	12
QP du département	18
Les typologies des communes du département	20
Les réponses aux fragilités repérées	29
Conclusion	36
Annexes	41

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

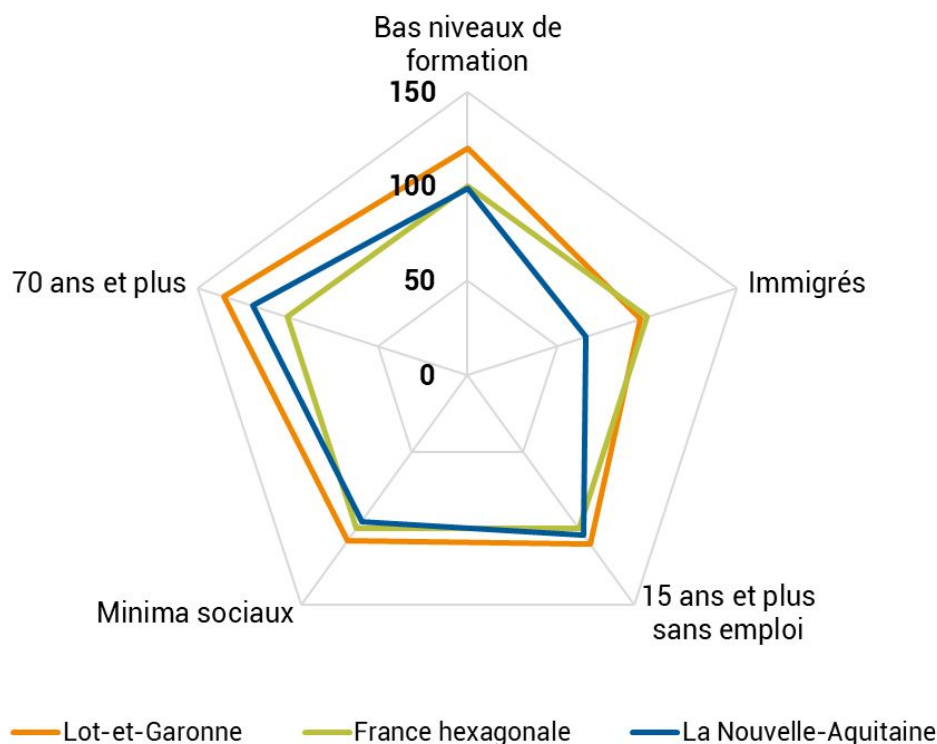
Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
2. **Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
3. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
4. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
5. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale du Lot-et-Garonne est 1,4 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice de rupture numérique est de 15 pour le Lot-et-Garonne contre 11 en Nouvelle-Aquitaine et 15 en France hexagonale : la situation est donc similaire à ce que l'on observe à l'échelle nationale mais est moins favorable qu'en Nouvelle-Aquitaine.

L'ensemble des indicateurs composant l'indice sont légèrement surreprésentés par rapport aux tendances régionales. Ainsi :

- La part des 70 ans et plus est de 18% contre 16% dans la région,
- La part des bas niveaux de formation est de 31% contre 26% dans la région,
- La part des minima sociaux est de 10% contre 9% dans la région,
- La part des immigrés est de 10% contre 7% dans la région,
- La part des 15 ans et plus sans emploi est de 55% contre 52% dans la région.

Le Lot-et-Garonne est marqué par une situation plus fragile par rapport à la Nouvelle-Aquitaine qui concerne à la fois la question du lien à l'emploi, le niveau de formation, la question de la précarité et celle du vieillissement.

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte du Lot-et-Garonne, et compte tenu de cet indice, **trois groupes de territoires apparaissent :**

1. Les EPCI au profil mixte au regard de la fragilité numérique

Plusieurs territoires sont ainsi concernés : la CA Val de Garonne Agglomération, la CC des Coteaux et Landes de Gascogne, la CA Albret Communauté, la CA du Grand Villeneuvois et la CC du Confluent et des Coteaux du Prayssas.

2. Les EPCI de la couronne nord du département très fortement touchés par la fragilité numérique potentielle

Sont ainsi concernées les CC de la couronne nord du département dont la majorité des communes ont un indice élevé : la CC du Pays de Duras, la CC du Pays de Lauzun, la CC des Bastides en Haut Agenais Périgord, la CC du Lot et Tolzac et la CC Fumel Vallée du Lot.

3. La CA Agglomération d'Agen moins exposée à la fragilité numérique :

A l'exception de quelques communes (Agen notamment), la majeure partie des communes de cet EPCI connaissent des indices de fragilité faibles.

Indice de rupture numérique du Lot-et-Garonne

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

Indice de rupture face au numérique

Indice du Lot-et-Garonne : 15

Supérieur à 20

Entre 17 et 20

Entre 14 et 17

Entre 11 et 14

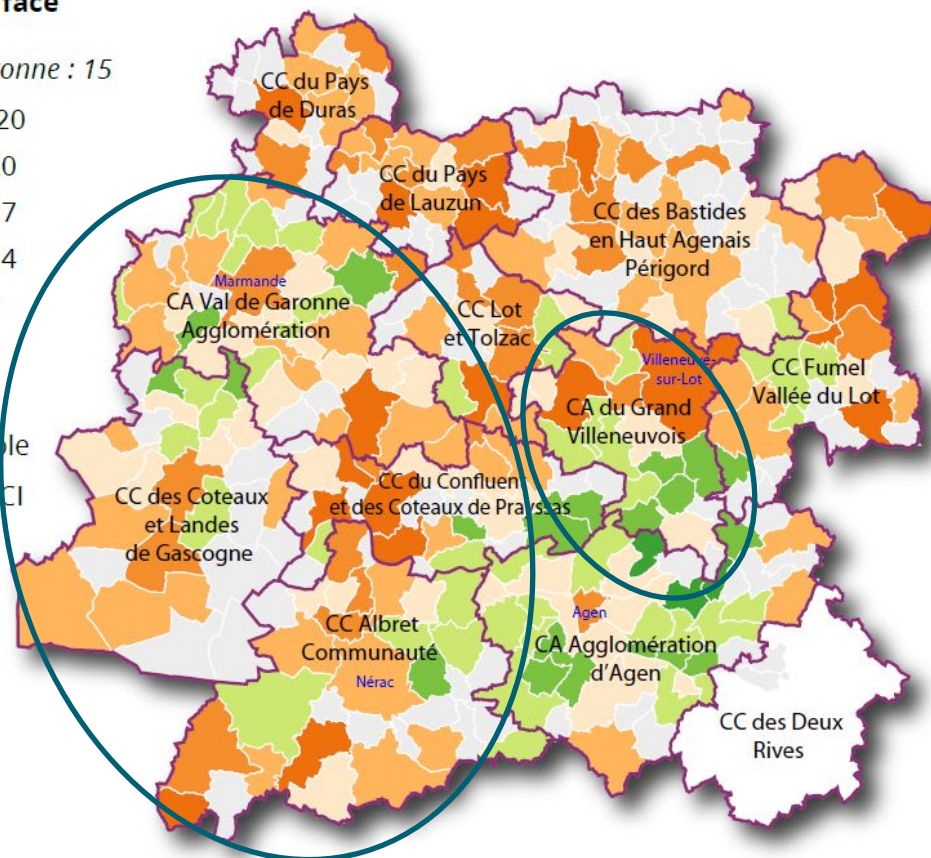
Entre 8 et 11

Entre 5 et 8

Inférieur à 5

non disponible

Contours EPCI



Le Lot-et-Garonne est caractérisé par un certain nombre d'EPCI dont les profils de communes sont très contrastés.

Au sein de ces EPCI coexistent des communes très fortement marquées par les fragilités potentielles avec des communes peu ou pas marquées par ces mêmes fragilités.

Ainsi, dans la CA du Grand Villeneuvois se trouvent des communes avec des indices de fragilités importants telle que Villeneuve-sur-Lot et certaines de ses communes proches. On retrouve également des communes aux indices de fragilités particulièrement faibles notamment dans le sud de l'intercommunalité.

C'est une situation qui s'observe dans les intercommunalités du quart sud-ouest du département : la CC des Coteaux et Landes de Gascogne, la CA Albret Communauté, la CC du Confluent et des Coteaux du Prayssas et la CA Val de Garonne Agglomération.

Indice de rupture numérique du Lot-et-Garonne : une situation variable selon les territoires

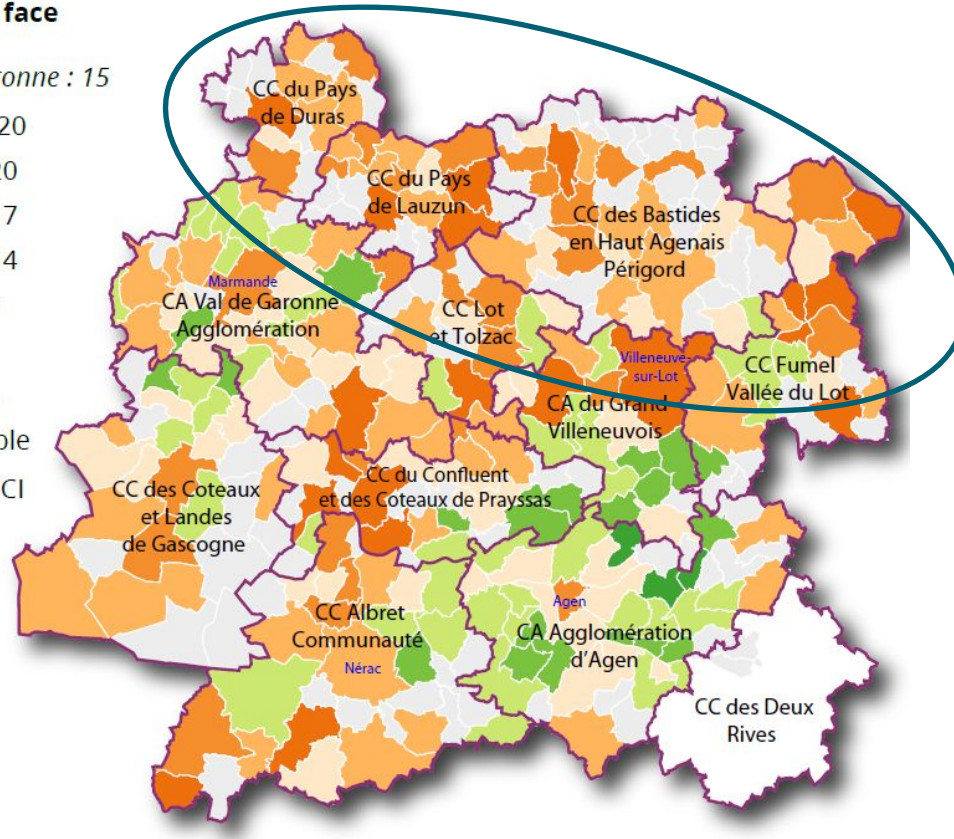
Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

Indice de rupture face au numérique

Indice du Lot-et-Garonne : 15

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible
- Contours EPCI



A l'inverse, d'autres territoires du département présentent des **fragilités potentielles plus élevées** face au numérique. Il s'agit principalement des intercommunalités de la **bordure nord du département** : la CC du Pays de Duras, la CC du Pays de Lauzun, la CC des Bastides en Haut Agenais Périgord, la CC du Lot et Tolzac et la CC Fumel Vallée du Lot.

Au sein de ces territoires ruraux, la majeure partie des communes connaissent des indices supérieurs à 11, soit la moyenne à l'échelle de la région.

L'ensemble de ces EPCI ont un indice égal ou supérieur à 17 quand il est de 15 au sein du département.

Indice de rupture numérique du Lot-et-Garonne : une situation variable selon les territoires

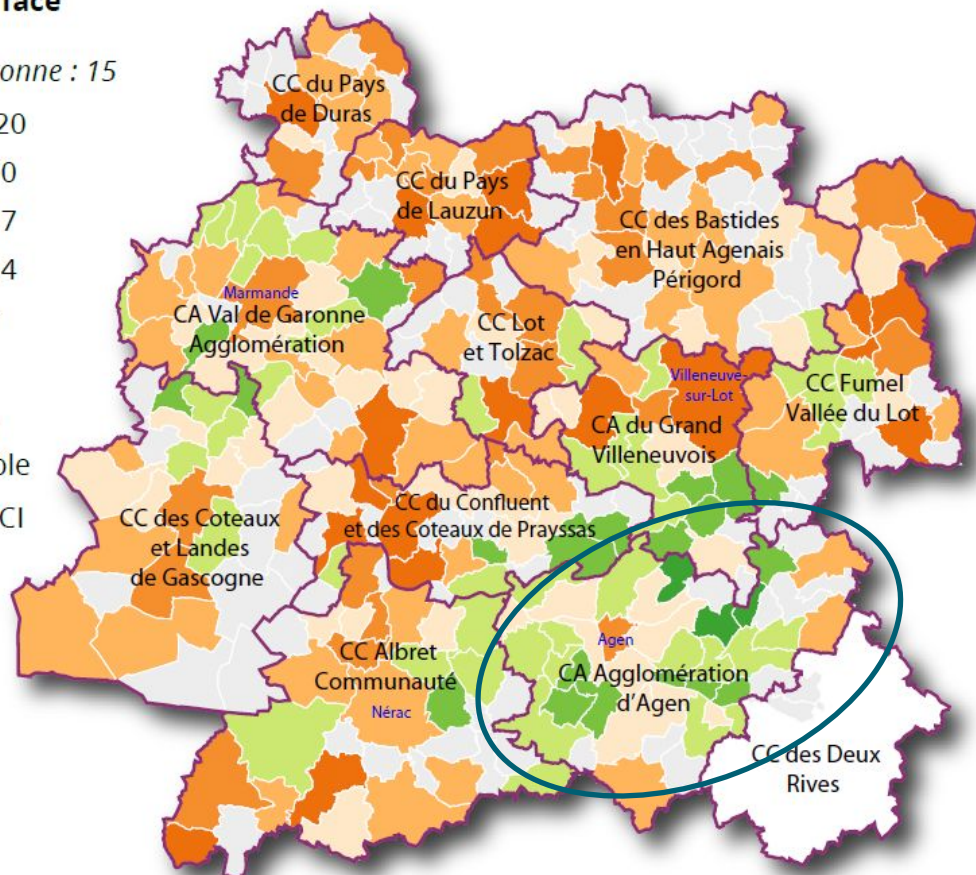
Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

Indice de rupture face au numérique

Indice du Lot-et-Garonne : 15

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible
- Contours EPCI



Enfin, la **CA Agglomération d'Agen** est l'intercommunalité présentant le moins de fragilités numériques potentielles.

Bien que quelques communes, telles qu'Agen, connaissent une fragilité modérée, pour les autres communes de l'EPCI, les indices de fragilités sont plutôt faibles.

Indice de rupture numérique du Lot-et-Garonne : une situation variable selon les territoires

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI du Lot-et-Garonne

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA du Grand Villeneuvois	19	12 047	32,6	4 809	10,1	23 131	58,2	2 676	12,0	9 295	19,5
CA Val de Garonne Agglomération	16	15 947	34,0	5 981	9,9	28 017	55,4	2 789	9,9	11 103	18,5
CC des Bastides en Haut Agenais Périgord	17	4 310	31,6	1 769	10,4	8 187	56,5	576	7,3	3 614	21,3
CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas	17	4 746	34,0	2 566	14,2	8 205	54,9	684	8,8	3 048	16,8
CC Fumel Vallée du Lot	19	6 745	34,3	2 650	10,8	12 809	61,3	1 127	9,8	5 372	21,9
CC Albret Communauté	15	6 851	33,4	2 218	8,5	12 333	55,6	898	7,5	5 000	19,3
CA Agglomération d'Agen	13	19 832	26,0	8 116	8,0	42 202	50,4	5 169	10,8	14 906	14,7
CC du Pays de Duras	17	1 453	31,1	1 026	17,9	2 725	54,3	172	6,5	1 227	21,4
CC du Pays de Lauzun	19	3 121	36,7	1 254	12,1	5 404	60,0	452	8,9	2 636	25,5
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	15	3 533	34,9	564	4,5	6 112	57,9	505	8,6	2 623	21,1
CC Lot et Tolzac	17	1 933	33,3	775	10,5	3 703	58,4	265	8,1	1 342	18,2
Le Lot-et-Garonne	15	80 650	31,3	31 744	9,6	153 048	55,1	15 309	9,9	60 257	18,2
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle du Lot-et-Garonne

Valeur proche de celle du Lot-et-Garonne

Valeur supérieure à celle du Lot-et-Garonne

- Les intercommunalités dont les populations présentent des fragilités potentielles avec le numérique ont pour caractéristiques commune **le lien à l'emploi** et le **vieillessement de la population**.
- En effet, parmi les 8 intercommunalités ayant un indice élevé de fracture numérique, **la faible qualification des habitants** et **la part de ceux sans emploi est le plus souvent surreprésentée**. La surreprésentation des immigrés ne concernent que quelques intercommunalités, notamment la CC du Pays de Duras. La part des ménages bénéficiaires des minima sociaux est surtout surreprésentée dans la CA du Grand Villeneuvois.
- La question du vieillissement touche particulièrement 5 intercommunalités, dont 4 d'entre elles connaissent des fragilités importantes vis-à-vis du numérique (CC du Pays de Lauzun, CC du Pays de Duras, CC Fumel Vallée du Lot, CC des Bastides en Haut Agenais Périgord).

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants.** Ainsi, les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives.

Un focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.

Dans le Lot-et-Garonne, les sept QPV se répartissent dans cinq communes.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires du Lot-et-Garonne

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

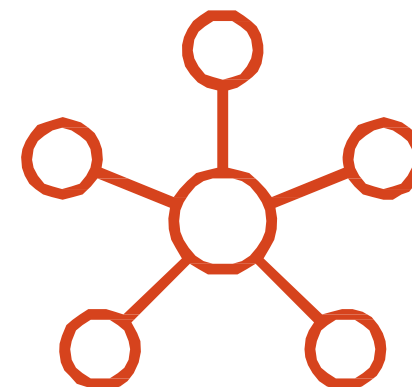
	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
QP Agen - Rodrigues - Barleté	20	582	44,1	580	27,7	879	59,9	227	25,5	202	9,7
QP Agen - Agen nord-est	20	493	53,5	608	37,3	771	72,2	237	43,8	71	4,4
QP Sainte-Livrade-sur-Lot - Bastide au bord du Lot	21	751	41,9	391	16,6	1 101	59,7	118	11,0	431	18,3
QP Villeneuve-sur-Lot - Bastide des deux rives	23	642	37,3	314	14,4	1 218	66,0	238	20,1	410	18,8
QP Marmande - Baylac-Gravette	23	1 552	44,3	605	13,6	2 483	65,1	278	12,2	1 131	25,4
Le Lot-et-Garonne	15	80 650	31,3	31 744	9,6	153 048	55,1	15 309	9,9	60 257	18,2
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

- Valeur inférieure à celle du Lot-et-Garonne
- Valeur proche de celle du Lot-et-Garonne
- Valeur supérieure à celle du Lot-et-Garonne

NB : Ne sont affichés que les quartiers prioritaires pour lesquels les données sont disponibles.

- **Tous les QPV présentent des indices de fragilité numériques supérieurs à l'indice départemental.** Parmi eux, trois ont des indices très élevés : « Bastide au bord du Lot » (Sainte-Livrade-sur-Lot), « Bastide des deux rives » (Villeneuve-sur-Lot) et « Baylac-Gravette » (Marmande).
- **La faible qualification ainsi que la part des personnes sans emploi** sont des **caractéristiques communes** à ces QPV.
- La part des personnes immigrées dans la population est également un critère partagé entre tous les QPV mais elle est plus importante dans les deux QPV d'Agen où près d'un tiers de la population est immigrée.
- Enfin, **le vieillissement** de la population est une **caractéristique importante du quartier « Baylac-Gravette » (Marmande)**, puisqu'un **quart des habitants sont âgés de 70 ans et plus**. Cela témoigne d'un fort besoin d'accompagnement de ces publics vis-à-vis du numérique.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

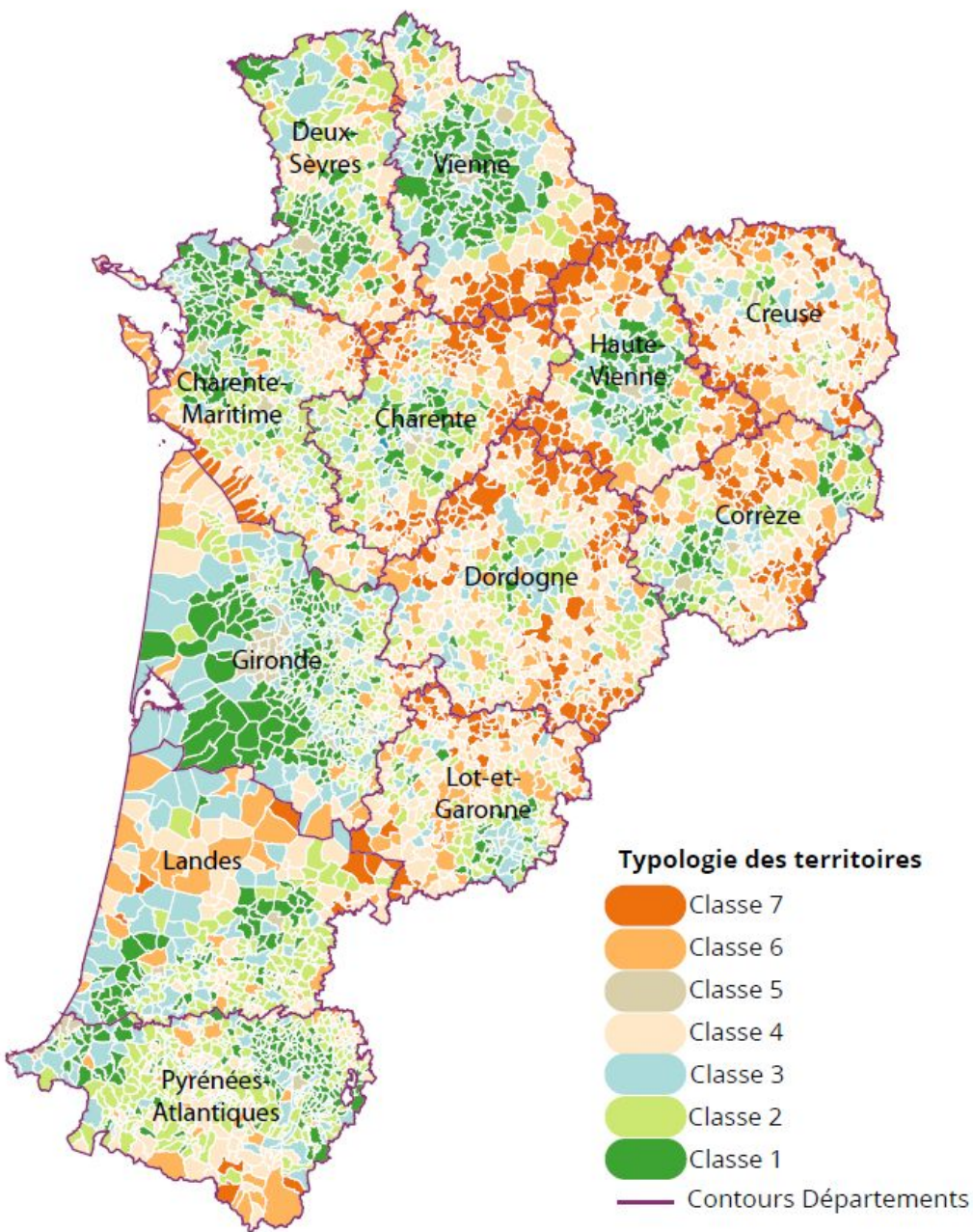
La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une **moins grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales soient concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

Le Lot-et-Garonne voit coexister dans son territoire des zones très fragiles et des zones peu exposées à la fragilité numérique.

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département, et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.



Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Typologie des communes du Lot-et-Garonne en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Groupe 1 - Les EPCI présentant des profils mixtes vis-à-vis de la fragilité numérique

Ces territoires présentent le plus de contraste vis-à-vis de la fragilité potentielle face au numérique.

Plusieurs profils sont à distinguer parmi ces territoires où coexistent des **fragilités fortes (classe 6 et 7 - orange)**, des **fragilités peu élevées (classe 1 et 2 - vert)** mais aussi des niveaux de **fragilités intermédiaires (classe 4 - beige)** :



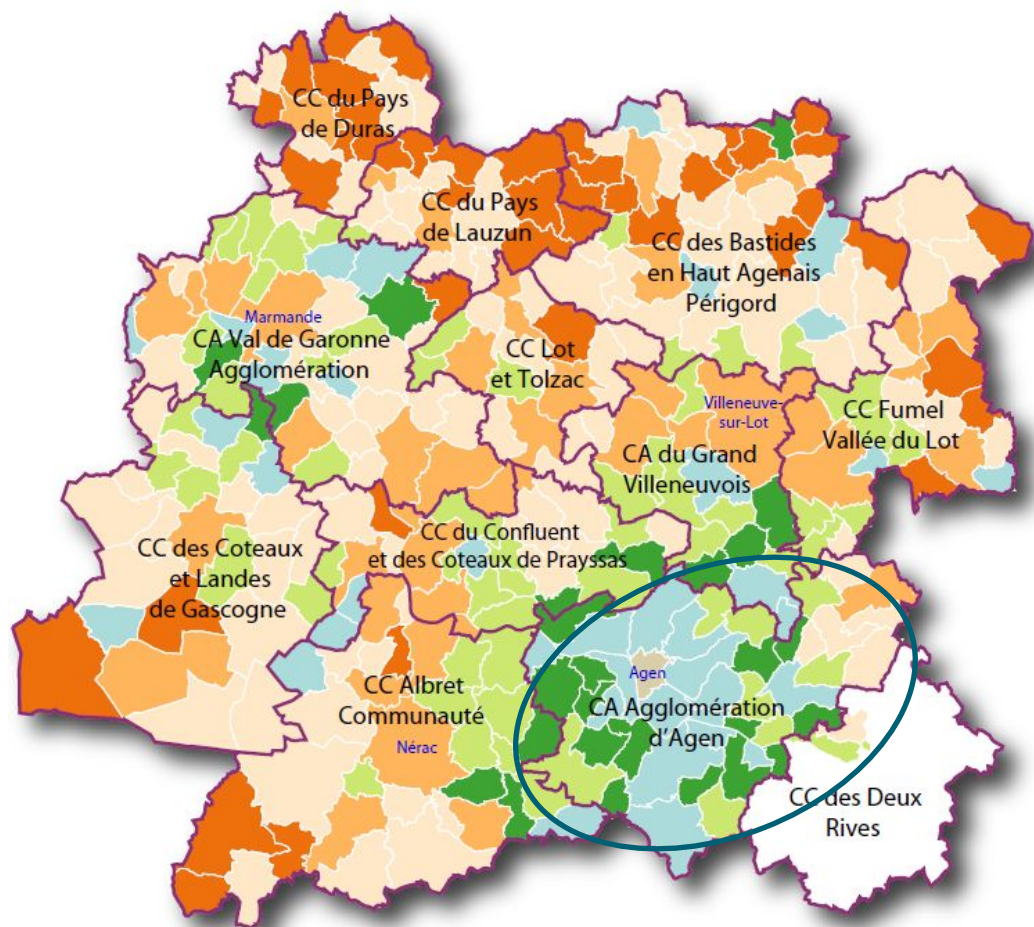
1. **Les territoires aux fragilités fortes (orange)** sont marqués par une forte présence de populations concentrant l'ensemble des facteurs de fragilités vis-à-vis du numérique. Il s'agit de communes telles que Marmande, Nérac, Vianne, Allons, Pompogne, Monheurt ou Villeneuve-sur-Lot.
2. **Se trouvent aussi des communes connaissant peu de fragilités potentielles** vis-à-vis du numérique (**classe 1 et 2 - en vert**). Il s'agit notamment de communes de l'est de la CC Albret Communauté et de la CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas mais également de villes comme Montpouillan, Samazan, Puymiclan et Birac-sur-Trec. Dans ces territoires vivent surtout des ménages aisés, propriétaires, familiaux et aux revenus élevés.
3. Enfin, au sein de ces territoires se trouvent des communes dont les habitants **connaissent des risques modérés de fragilité vis-à-vis du numérique (classe 4 - beige)** dus à la présence de seniors ou de personnes peu qualifiées. Il s'agit de communes comme Virazeil, Gontaud-de-Nogaret, Pindères, Beauziac, Fréchou, Moncrabeau, Prayssas ou Lacepède.

Groupe 2 - Les communes de la bordure nord du département aux fragilités élevées

Cette partie du territoire présente **des fragilités potentielles globalement élevées** au sein desquelles on distingue deux types de communes :



- 1. **Les communes avec des fragilités modérées**, composées d'une part de populations âgées, de personnes peu qualifiées ou sans emploi (**classe 4 - beige**). Ces communes sont très présentes dans la CC des Bastides en Haut Agenais Périgord mais également dans les autres EPCI avec des communes telles que Bourgnonaguet, Lavergne, Villebramar, Bourlens ou Cuzorn. D'autre part, on retrouve aussi des communes dans lesquelles les publics monoparentaux ou les bénéficiaires de minima sociaux sont surreprésentés (**classe 3 - bleu**). Il s'agit par exemple de communes comme Courbiac, Pujols, Laroque-Timbaut, Paulhiac ou Lacaussade.
- 2. **Les communes qui présentent des fragilités potentielles importantes** en partie dues à la surreprésentation de publics exposés aux risques de fragilités numériques (**classe 6 et 7 - orange clair et foncé**). Il s'agit de la majorité des communes de la CC du Pays de Lauzun et du Pays de Duras mais également des communes telles que Montastruc, Laussou, Lougratte, Sauveterre-la-Lémance ou Montayral.



Enfin la **CA Agglomération d’Agen** se distingue des autres territoires par plusieurs spécificités :

1. **Des populations peu exposées à la fragilité numérique du fait de leurs caractéristiques (communes en vert et vert clair, groupe 1 et 2).** Il s’agit surtout des communes en bordure de l’EPCI comme Moirax, Aubiac, Laplume au sud-ouest et Cuq, Caudecoste et Fals au sud-est . Les propriétaires, les personnes à hauts revenus ainsi que les familles y sont surreprésentés.
2. **Des communes dont la population est exposée de façon modérée à la fragilité numérique (en bleu – classe 3).** Il s’agit ici de communes dans lesquelles sont surreprésentés les bénéficiaires de minima sociaux et les familles monoparentales. Elles composent la majeure partie des communes de l’intercommunalité et plus particulièrement celles entourant Agen telles que Boé, Bon-Encontre, Pont-du-Casse, Foulayronnes et Le Passage.
3. **Dans le secteur nord-est du département se trouve également d’autres communes à la fragilité modérée (beige – classe 4).** Dans ces communes, sont surreprésentés les seniors, les ménages sans emploi ou à bas niveau de formation. Il s’agit notamment de Blaymont, Engayrac, Dondas, Saint-Maurin et Saint-Martin-de-Beauville..
4. Enfin, **Agen, en tant que ville-centre,** présente des fragilités importantes dues notamment à la présence d’une plus grande diversité de publics potentiellement exposés par rapport à d’autres territoires (bénéficiaires des minima sociaux, personnes sans emploi, monoparents, immigrés, etc. ; marron - classe 5).

Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

131 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais dans le Lot-et-Garonne. Cela représente 4 lieux pour 10 000 habitants contre 5 lieux pour 10 000 en Nouvelle-Aquitaine.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024

Cette première carte montre que, comme partout en France, **les structures d'accompagnement et de formation au numérique se trouvent principalement dans les zones les plus urbaines ou denses du département.**

Elle se concentre ainsi à **Agen, Marmande, Nérac et Villeneuve-sur-Lot.**

Au sein du département, **l'adéquation entre les besoins et réponses** en matière d'accompagnement numérique diffèrent selon les zones :

1. Les **secteurs marqués par des fragilités potentielles** sont aussi ceux dans lesquels **se trouvent des structures d'accompagnement** au numérique (communes en orange foncé) telles que Duras, Miramont-de-Guyenne, Fumel et Le Temple-sur-Lot.

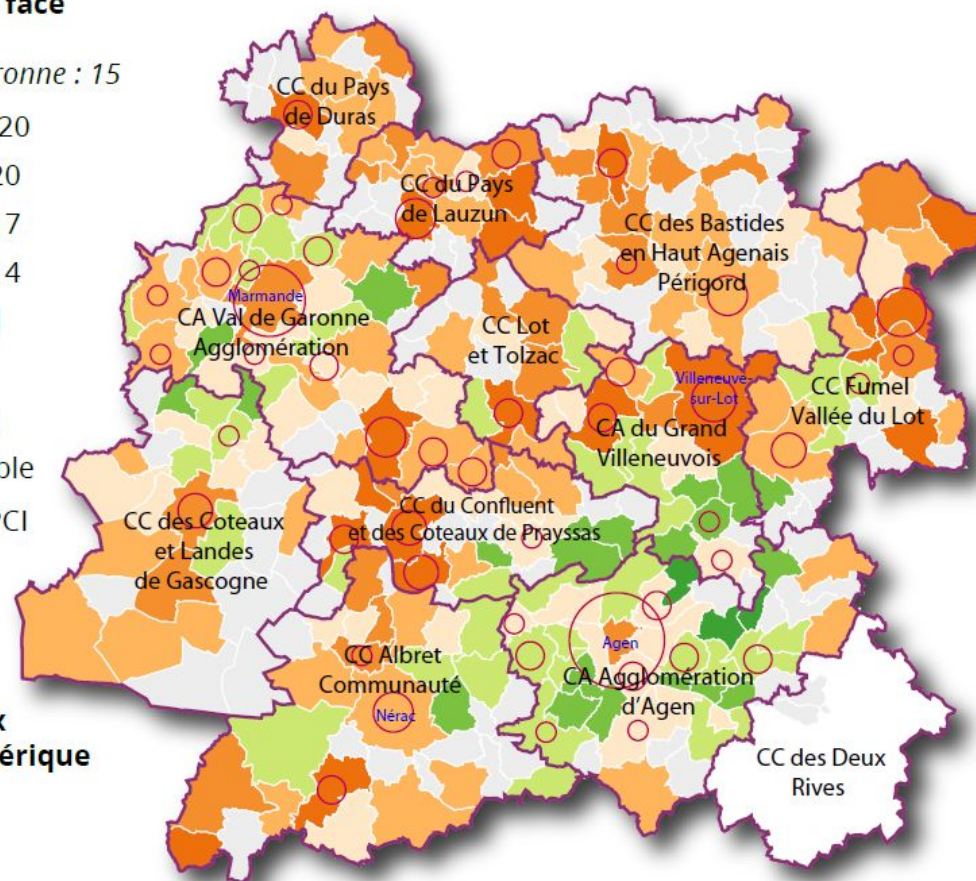
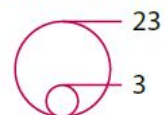
2. Cependant, cette offre ne couvre pas tous les besoins et **plusieurs communes, hors centralités, apparaissent comme quasiment dépourvues de structures d'accompagnements** notamment dans les CC des Coteaux et Landes de Gascogne, CC Albret Communauté, CC Lot et Tolzac ou CC des Bastides en Haut Agenais Périgord. Si cela peut poser moins de difficultés pour les zones peu exposées à la fragilité numérique, pour les plus fragiles cela peut être un frein dans l'accès à l'offre de médiation numérique.

Indice de rupture face au numérique

Indice du Lot-et-Garonne : 15



Nombre de lieux d'inclusion numérique



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

Accès et formation à l'outil numérique :

- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

Ces lieux sont la première marche pour gagner en autonomie face au numérique et lutter contre l'isolement.

Cette cartographie révèle des éléments similaires à la carte précédente : **l'offre est présente dans les territoires les plus denses** souvent fragilisés mais **très dispersée sur le reste du territoire** voire **quasiment absente dans certains**.

La carte met en exergue le **peu de couverture en formation et dans l'accès au numérique de base** dans la **bordure nord et le sud-ouest du département** alors que les besoins y sont importants. Cela vient questionner les possibilités de formation et de montée en compétence de ces publics dont les besoins potentiels sont importants.

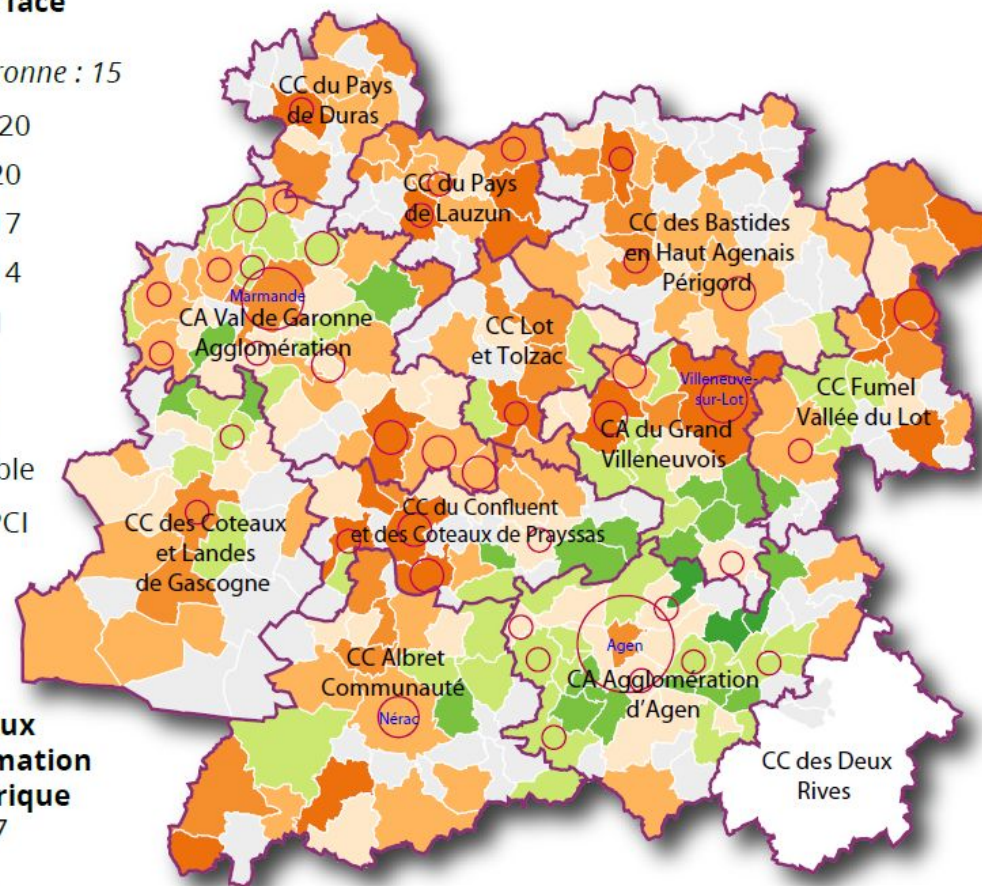
Cette situation est très appuyée dans la CC des Bastides en Haut Agenais Périgord, la CC des Coteaux et Landes de Gascogne ainsi que la CC Albret Communauté.

Indice de rupture face au numérique

Indice du Lot-et-Garonne : 15



Nombre de lieux d'accès et formation à l'outil numérique



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

Accompagnement aux démarches numériques :

- ❑ Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- ❑ Devenir autonome dans les démarches administratives
- ❑ Accompagner les démarches de santé
- ❑ Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- ❑ Favoriser mon insertion professionnelle

L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, **le besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure.**

Le même constat est fait ici que pour la carte précédente, à savoir une dispersion importante de l'offre dans le département et une couverture inégale par rapport aux besoins identifiés bien que relativement ciblée sur les communes les plus fragiles (orange foncé).

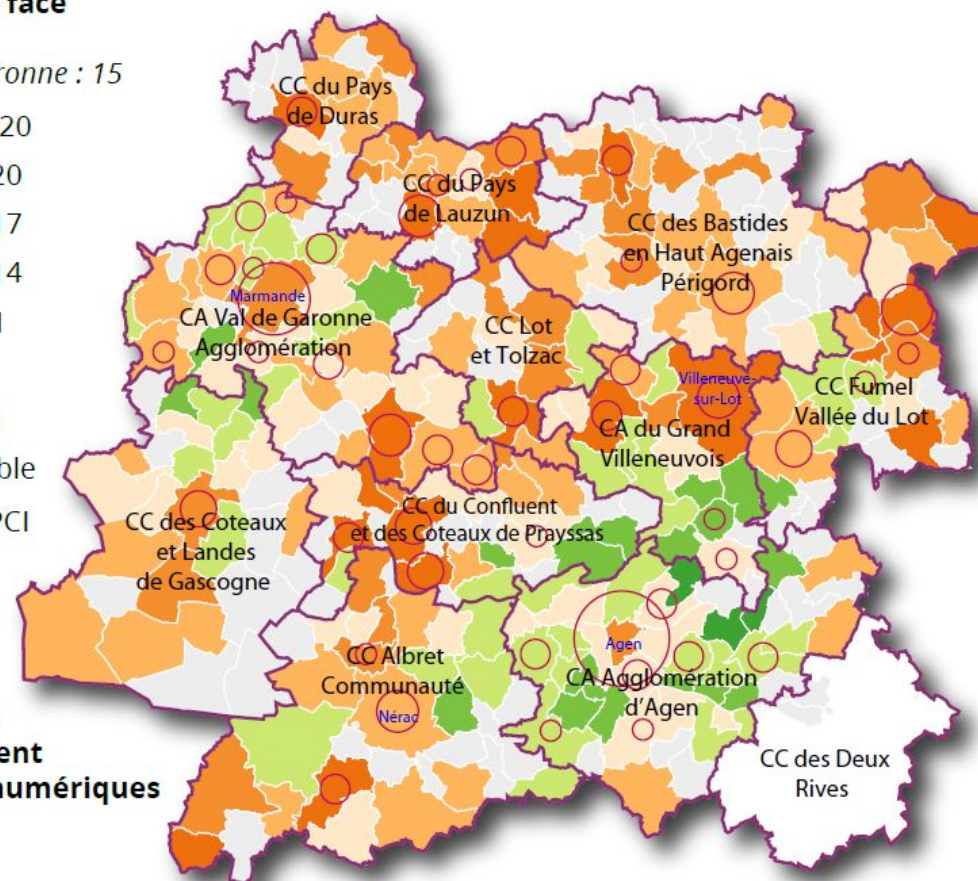
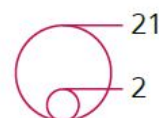
En effet, si certaines communes très fragiles sont bien couvertes par une offre en matière d'accompagnement aux démarches administratives en ligne (Villeneuve sur Lot, Agen, Marmande, CC Val de Garonne Agglomération), **d'autres territoires en sont quasi dépourvus** (CC des Coteaux et Landes de Gascogne, CC Albret Communauté, CC du Pays de Duras notamment).

Indice de rupture face au numérique

Indice du Lot-et-Garonne : 15

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible
- Contours EPCI

Nombre de lieux d'accompagnement aux démarches numériques



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans le monde professionnel. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique.

Par ailleurs, le numérique est aussi un **vecteur majeur de l'accès aux loisirs, à la culture ou à l'information.** Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui **un frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.**

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à ces différentes potentialités.

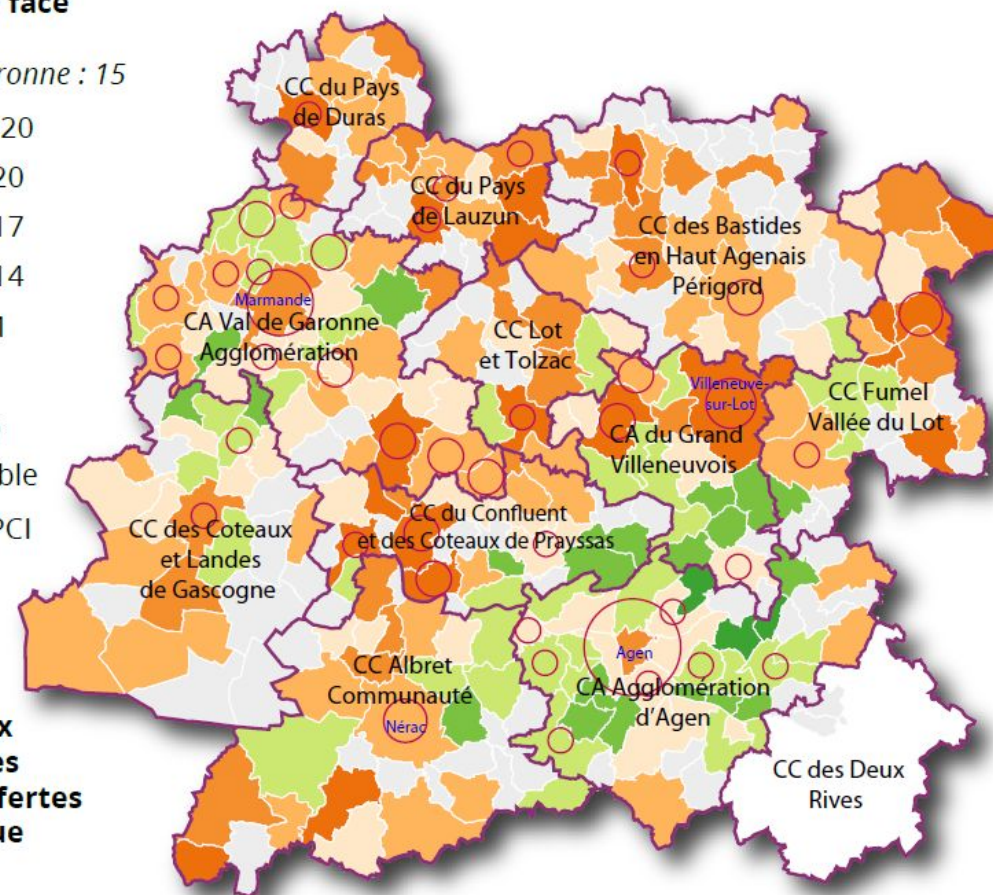
A nouveau, on observe des dynamiques équivalentes à celles présentées précédemment, à savoir **une offre présente dans certains territoires fragiles**, notamment dans les centralités, et par ailleurs très peu représentée dans d'autres dont la CC des Coteaux et Landes de Gascogne et la CC Albret Communauté.

Indice de rupture face au numérique

Indice du Lot-et-Garonne : 15



Nombre de lieux pour profiter des potentialités offertes par le numérique



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA du Grand Villeneuvois	47507	19	11	2	9	81,8	10	90,9	9	81,8
CA Val de Garonne Agglomération	60269	16	34	6	25	73,5	32	94,1	25	73,5
CC des Bastides en Haut Agenais Périgord	16993	17	7	4	4	57,1	7	100,0	4	57,1
CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas	17900	17	9	5	6	66,7	9	100,0	6	66,7
CC Fumel Vallée du Lot	24608	19	11	4	4	36,4	11	100,0	4	36,4
CC Albret Communauté	25858	15	7	3	3	42,9	7	100,0	3	42,9
CA Agglomération d'Agen	101684	13	36	4	24	66,7	33	91,7	22	61,1
CC du Pays de Duras	5735	17	2	3	1	50,0	2	100,0	1	50,0
CC du Pays de Lauzun	10330	19	8	8	3	37,5	8	100,0	3	37,5
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	12429	15	4	3	2	50,0	3	75,0	2	50,0
CC Lot et Tolzac	7374	17	2	3	1	50,0	2	100,0	1	50,0
Le Lot-et-Garonne	331229	15	131	4	82	62,6	124	94,7	80	61,1
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle du Lot-et-Garonne

Valeur proche de celle du Lot-et-Garonne

Valeur supérieure à celle du Lot-et-Garonne

Note de lecture: 82% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CA du Grand Villeneuvois développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 91% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

- **L'analyse de la répartition par type d'offre montre une surreprésentation de l'offre dédiée à l'accompagnement aux démarches numériques en ligne dans un très grand nombre d'EPCI.** Bien que cela soit un atout, on remarque que l'offre à l'échelle de l'intercommunalité peut toutefois cacher de grandes disparités entre les communes.
- Par ailleurs, on observe que **l'offre liée à la formation à l'accès et la formation à l'outil numérique ainsi que celle sur les potentialités offertes par le numérique sont sous représentées dans la majeure partie des intercommunalités du territoire.**

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit **donc d'un outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Elle vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain. Sa finalité est bien d'être **un support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas du Lot-et-Garonne, retenons que :

- **Le département du Lot-et-Garonne présente un indice de fragilité face au numérique équivalent au niveau national mais supérieur à celui observé à l'échelle régional** (15 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national).
- **Le département bénéficie d'une action locale dynamique sur la médiation numérique** grâce à un réseau riche d'acteurs présents sur l'ensemble des intercommunalités (4 lieux pour 10 000 hab dans le département contre 5 en région) mais qui reste inégalement répartie et pas toujours de façon cohérente avec les besoins identifiés.
- **3 zones se distinguent concernant la fragilité numérique potentielle** : les communes au profil mixte concernant la fragilité numérique, les communes de la bordure nord du département aux fragilités élevées et la CA Agglomération d'Agen.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Les EPCI présentant des profils mixtes vis-à-vis de la fragilité numérique

CA Val de Garonne Agglomération, CC des Coteaux et Landes de Gascogne, CA Albret Communauté, CA du Grand Villeneuvois, CC du Confluent et des Coteaux du Prayssas

Ces EPCI sont composés de communes dont les habitants connaissent des risques élevés de rupture vis-à-vis du numérique (souvent les grandes agglomérations du département) tout autant que des communes constituées de populations peu exposées au risque de rupture vis-à-vis du numérique.

La bordure nord du département

CC du Pays de Duras, CC du Pays de Lauzun, CC des Bastides en Haut Agenais Périgord, la CC du Lot et Tolzac et la CC Fumel Vallée du Lot.

Il s'agit là des territoires connaissant les indices de fragilités potentielles face au numérique les plus élevés. Cela s'explique par la surreprésentation des facteurs constituant des fragilités potentielles. Il s'agit de territoires ruraux dans lesquels des enjeux de mobilité peuvent être présents et ainsi pénaliser l'accès aux offres d'accompagnement.

La CA Agglomération d'Agen

Cet EPCI présente un profil singulier dans le département. La très grande majorité des communes est peu exposée au risque de fragilité vis-à-vis du numérique. Les indices de rupture potentielle y sont faibles, à l'exception d'Agen et de certaines communes du nord-est de l'EPCI. L'approche par la typologie apporte une nuance à ce portrait en montrant que si globalement la fragilité numérique est globalement faible, quand elle existe, elle est souvent liée à la présence de familles monoparentales et bénéficiaires des minima sociaux.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre la richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs du Lot-et-Garonne.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

Plusieurs points sont à retenir :

- Le Lot-et-Garonne se caractérise par une **offre importante en matière d'offre d'accompagnement au numérique**, proche en tendance de celle à l'**échelle de la Nouvelle-Aquitaine** (respectivement 4 et 5 lieux pour 10 000 habitants).
- Alors même que **l'indice de fragilité est plus élevée qu'à l'échelle de la région**, la moins grande présence de l'offre est un des points d'amélioration important pour l'action en matière d'inclusion numérique pour le territoire.
- La répartition par type d'offre de médiation numérique révèle plusieurs points importants :
 - **Dans les territoires aux profils mixtes (groupe 1)**, l'offre se concentre dans les **villes centres** où l'indice de fragilité est souvent élevé du fait de la densité de population, pouvant cumuler les facteurs potentiels de rupture face au numérique. Toutefois, l'offre est absente d'un grand nombre de communes dont certaines ayant un indice modéré voire élevé (entre 14 et 20).
 - **La bordure nord du département (groupe 2) est celle qui accueille le plus de populations en fragilités vis-à-vis du numérique**. Dans ces communes, l'offre est présente bien qu'elle le soit souvent de façon dispersée, et ce, quelque soit le type d'activités considéré (accompagnement aux démarches administratives, formation aux usages de bases, accompagnement aux potentialités offertes par le numérique).
 - Enfin, **le département se caractérise à la fois par une forte présence des structures d'accompagnement aux démarches en ligne et a contrario par une sous représentation des autres types d'accompagnement** (formations à l'outil numérique et aux potentialités du numérique).

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- La population du Lot et Garonne connaît une fragilité numérique potentielle importante et qui plus est plus élevée qu'à l'échelle de la région. **Pourtant, en proportion, l'offre d'accompagnement au numérique est moins importante qu'à l'échelle de la région et pas toujours répartie de façon cohérente avec les besoins identifiés.**
- **Comment travailler à développer et renforcer une offre qui puisse intervenir au près des publics de certaines intercommunalités connaissant des fragilités potentielles importantes?** Comment travailler à développer ou renforcer une offre en proximité pour qu'elle soit encore plus proche des besoins et éviter les situations de rupture dans ce contexte ? Comment renforcer l'aller-vers ?
- **Quand cette offre existe, est-elle bien identifiée par les personnes qui en auraient besoin ? Est-elle effectivement fréquentée ?**
- Enfin, si le territoire bénéficie d'une couverture plutôt importante d'offre d'accompagnement aux démarches en ligne, **les structures proposant des formations à l'outil numérique et aux potentialités du numérique sont moins nombreuses.**
- **Comment dans ce contexte renforcer l'intervention et les accompagnements dans ces autres champs pour permettre aux habitants d'accroître leurs compétences et leur maîtrise de ces usages désormais essentiels dans le monde contemporain ?**

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

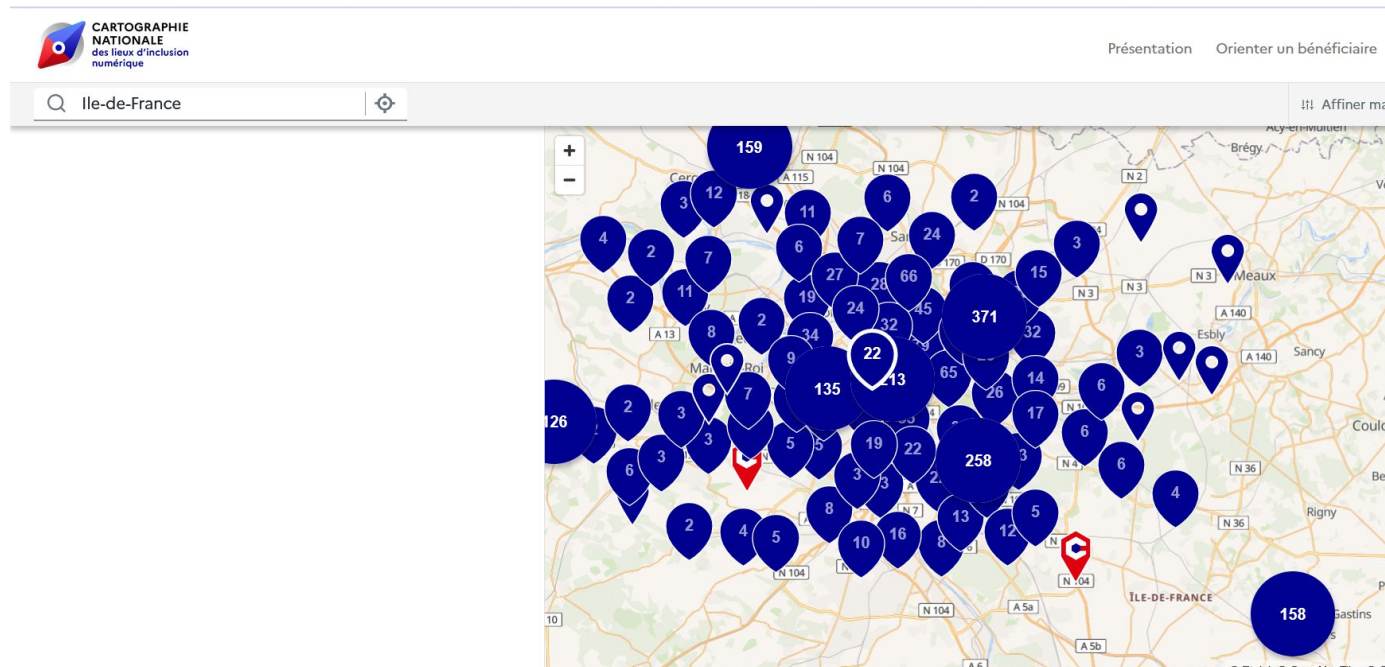
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas_infos  @Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain